

Distr.
GENERALE

TD/B/GSP/NZ/14
10 mai 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT

SYSTEME GENERALISE DE PREFERENCES

Schéma de la Nouvelle-Zélande

Modification

Le secrétariat de la CNUCED a reçu de la Mission permanente de la Nouvelle-Zélande la communication ci-après :

"A compter du 1er juillet 1994, dans le cadre du SGP, le niveau de référence du système de gradation par produit a été porté de 117 000 à 120 000 dollars néo-zélandais, pour tenir compte de la hausse de 2,8 % de l'indice des prix à la production survenue au cours de la période de 12 mois allant jusqu'au 31 décembre 1993."

GE.94-52077 (F)